

CATALOGUE DE FORMATION



FORMATIONS ÉQUESTRES

UNE NOUVELLE IDÉE DES MÉTIERS DU CHEVAL



RESPONSABLE FORMATION, TONI : 06 73 37 99 40



FORMATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ORGANISATEUR DE RANDONNÉES ÉQUESTRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1 ▼

Être capable d'organiser et de conduire des randonnées équestres en autonomie

2 ▼

Être capable d'initier à l'équitation de pleine nature (Galop 4) en autonomie

3 ▼

Être capable de former une cavalerie de Tourisme Equestre

CONTENU DE LA FORMATION

TECHNIQUE ÉQUESTRE, CEP 3

- Être capable d'effectuer un travail sur le plat d'un cheval
- Être capable d'effectuer un travail de PTV
- Être capable d'effectuer un POR
- Être capable d'effectuer un travail à pieds d'un cheval

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Être capable de participer à la conduite des activités d'un centre de Tourisme Equestre
- Être capable de conduire des promenades et des randonnées à cheval
- Être capable de conduire des séances d'animation équestre

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- Être capable de s'orienter à l'aide d'une carte topographique
- Être capable de gérer les urgences vétérinaires
- Être capable d'appréhender les obligations juridiques liées à l'activité de Tourisme Equestre
- Être capable d'acquérir les connaissances de base en gestion et comptabilité d'une TPE



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

DURÉE ET RYTHME

6 à 10 mois de formation (950 heures en moyenne).
> 5 jours par semaine

LIEU

Centre équestre La Louvière, 385 chemin de la Talaine, 84410 Bédoin

NOMBRE DE STAGIAIRES

Le nombre de stagiaires est compris entre 2 et 4.





PRÉREQUIS

Être titulaire de la CEP 2 Tourisme Equestre

Être titulaire d'un diplôme de secourisme

Avoir 18 ans minimum

FORMATEURS

TONI CAPOULADE,
BPJEPS et GTE

VALIDATION DES ACQUIS

EN COURS DE FORMATION

Les acquis en cours de formation seront évalués conjointement par les formateurs et les tuteurs. Ces examens permettront de valider les acquisitions techniques. Leur obtention est nécessaire pour la présentation à l'examen terminal.

EN FIN DE FORMATION

Un examen terminal est organisé, après accord de la CPNE-EE, permettant d'évaluer les 3 UC constitutives du CQP-ORE

COÛT DE FORMATION

Le coût de cette formation est de 6650€ pour un volume de 950 heures, soit 7€ par heure de formation

6650 €

- Intitulé de la formation : *CQP Organisateur de Randonnées Equestres*
- Formateur : *Toni Capoulade*
- Type de validation : *Contrôle continu et examen terminal*
- Intervenants : *Morgane Capoulade, Laura Aubert*
- Public : *Cavaliers majeurs, niveau CEP2 et plus*
- Volume horaire : *950 heures*
- Jours de formations : *5 jours par semaine*
- Rythme de formation : *Une session par an*
- Coût de formation : *6650€ pour 950h, soit 7€ par heure*
- Prise en charge : *VIVEA, FAFSEA, AGEFICE, CIF Pôle Emploi*

CQP Organisateur de Randonnées Équestres

Contenu détaillé de formation en présentiel

Intitulé et références

- CQP-ORE : Certificat de Qualification Professionnelle Organisateur de Randonnées Équestres
- Fiche certification : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29536/>
- Règlement complet : <http://www.cpne-ee.org/organisateur-de-randonnees-equestres-ore>

Objectifs

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Préparer et conduire des promenades et des randonnées équestres en autonomie, en assurant la sécurité et l'agrément des cavaliers
- Enseigner les bases de l'équitation
- Garantir un emploi rationnel et sécuritaire des équidés,
- Assurer le respect de l'environnement et la sécurité des tiers.

Public visé et prérequis

- **Public visé** : cavaliers majeurs, désirant encadrer des activités de loisir équestre, accompagner des promenades et des randonnées.
- **Prérequis** : être titulaire du PSC1, avoir validé la CEP2-TE qui sert de test d'entrée en formation.

Contenu de formation

1- Pédagogie et animation

- 1.1 Être capable de rédiger des fiches pédagogiques de séance d'équitation
- 1.2 Être capable de conduire un projet d'animation
- 1.3 Être capable d'encadrer et d'animer des séances d'équitation

2- Connaissances générales

- 2.1 Être capable de restituer les connaissances liées au secourisme équin et la nutrition équine
- 2.2 Être capable de maîtriser l'environnement institutionnel des entreprises équestres
- 2.3 Être capable de maîtriser les outils de gestion et comptabilité des TPE
- 2.4 Être capable de conduire les tâches liées au fonctionnement des entreprises équestres

3- Technique

- 3.1 Être capable d'effectuer un travail sur le PTV
- 3.2 Être capable d'effectuer un travail sur le plat
- 3.3 Être capable d'effectuer un travail de battage et d'attelage
- 3.4 Être capable d'effectuer un parcours d'orientation et de régularité à cheval d'environ 15 km

| | | | |
|--------------------|---------------------------|----------------------|---------|
| Rédacteur : | | Approbateur : | |
| Toni Capoulade | | Toni Capoulade | |
| REVISIONS | | | |
| Date | Nature de la modification | | Version |
| 24/10/2020 | Création | | V1 |

4- Randonnée

- 2.1 Etre capable de construire des randonnées équestres de plusieurs jours
- 2.2 Etre capable de conduire et d'encadrer en autonomie des randonnées
- 2.3 Etre capable de produire des dossiers de préparation et de compte rendu de randonnées

Moyens prévus

- **Moyens pédagogiques :** Document de référence du métier de Guide de Tourisme Equestre remis à chaque apprenant, serveur de formation avec ressource documentaire, kit d'outils (boussole, porte-carte, fontes) proposé à la vente.
- **Moyens techniques :** Salle de cours avec écran vidéo, manège équestre couvert, cavalerie d'école, connexion wifi.
- **Moyens d'encadrement :**
Capoulade Toni, Expert Fédéral en Tourisme Équestre, GTE, formateur de formateur en Tourisme Équestre
Aurran Amandine, Enseignante d'équitation
Intervenants professionnels experts : maréchal ferrant, nutritionniste équin, vétérinaire, ...

Méthodes pédagogiques

- **Séances techniques (équitation) :**
 - Enchaînement de séquences pédagogiques visant à maintenir le dynamisme des séances et à faciliter les apprentissages.
 - Pédagogie active et de mise en situation
- **Séances techniques (hors équitation) :**
 - Séquences pédagogiques courtes et espacées dans le temps pour permettre de stabiliser les nouveaux gestes techniques abordés.
 - Pédagogie démonstrative
 - Expérimentation
- **Séances théoriques :**
 - Scénario pédagogique basé sur l'échange et le partage d'expérience pour créer une implication et concrétiser les situations
 - Pédagogie active et de mise en situation
 - Jeux de rôles et études de cas

| | | | |
|--------------------|---------------------------|----------------------|---------|
| Rédacteur : | | Approbateur : | |
| Toni Capoulade | | Toni Capoulade | |
| REVISIONS | | | |
| Date | Nature de la modification | | Version |
| 24/10/2020 | Création | | V1 |

Modalités d'inscription en formation

- **Entretien** : *rendez-vous téléphonique ou présentiel pour vérifier les prérequis et l'adéquation de la formation dans le projet d'évolution professionnelle*
- **Test d'entrée** : inscription à un test d'entrée sur le site de la CPNE-EE, le calendrier est défini au niveau national. Les sessions de test d'entrée sont organisées par les centres habilités en région . La réussite au test d'entrée est un prérequis à l'entrée en formation.
- **Fiche d'inscription** : *suite à l'entretien une fiche d'inscription est transmise, pour être complétée et retournée à l'organisme de formation. La validation définitive de l'inscription intervient après la réussite au test d'entrée.*

Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- **Suivi de l'exécution** : *signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.*
- **Sanction** :
 - Évaluations formatives organisées par l'organisme de formation :
 - A mi-parcours sur l'ensemble des objectifs visés par le référentiel
 - Sous forme de QCM via Evalbox pour le contenu théorique
 - Sous forme de séance pratique pour le contenu technique
 - En fin de parcours organisation d'un examen blanc sur l'ensemble des objectifs visés par la certification.
 - Évaluation certificative de l'UC1 (pédagogie), réalisée dans les deux derniers mois de la formation sous forme d'un examen face à un jury paritaire. Cet examen se déroule soit sur le lieu de formation, soit sur le lieu de mise en situation.
 - Évaluation certificative de l'UC2 (théorie – pratique professionnelle), réalisée en contrôle continu par le formateur et le tuteur.
 - Évaluation certificative de l'UC3 (technique équestre), réalisée dans un centre habilité, selon calendrier des sessions disponible sur le site de la CPNE-EE.
 - Évaluation certificative de l'UC4 (randonnée), réalisée dans le dernier mois de la formation sous forme d'une épreuve de randonnée de trois jours supervisée par un jury. Cet examen se déroule soit sur le lieu de formation, soit sur le lieu de mise en situation.
 - Questionnaire de satisfaction.
 - Attestation de fin de formation.
- **Obtention partielle** : Chaque bloc de compétence est sanctionné par une Unité Capitalisée qui reste acquise trois ans. C'est l'acquisition des 4 UC qui valide le CQP-ORE.

| | | | |
|--------------------|---------------------------|----------------------|--|
| Rédacteur : | | Approbateur : | |
| Toni Capoulade | | Toni Capoulade | |
| REVISIONS | | | |
| Date | Nature de la modification | Version | |
| 24/10/2020 | Création | V1 | |

Équivalences et passerelles vers le CQP-ORE

- Les titulaires du BPJEPS 10 UC AE Tourisme équestre obtiennent par équivalence :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
 - Les UC 1, 2 et 3.
- Les titulaires du BPJEPS 10 UC AE équitation obtiennent par équivalence :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
 - Les UC 1 et 2.
- Les titulaires du BPJEPS 4 UC AE obtiennent par équivalence :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
 - Les UC 1 et 2.
- Les titulaires de l'AAE dominante Tourisme équestre obtiennent par équivalence :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
 - L'UC 1
- Les titulaires de l'ATE obtiennent par équivalence :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
 - L'UC 1
- Les titulaires du CQP ASA toutes mentions obtiennent par équivalence :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - Les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
 - L'UC 1
- Les titulaires du Guide de Tourisme Équestre (GTE) obtiennent par équivalence le CQP-ORE

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

- **Habilitation Equihandi** : Notre équipe de formateur n'est pas habilité à enseigner l'équitation adaptée. Aucun des formateurs n'est titulaire d'un titre d'encadrement equihandi, nous ne pouvons donc pas accueillir sur cette formation des publics en situation de handicap.
- **Informations complémentaires** : Nous invitons les publics en situation de handicap à prendre contact avec les organismes suivant pouvant les accompagner dans leur projet de formation :
 - **AGEFIPH** : Handicap Formation PACA, Rue de la Carrière de Bachasson, 13590 MEY-REUIL, tel : 04.42.93.15.50
 - **FFE** : Cheval & Diversité, cheval.diversite@ffe.com ou au 02.54.94.46.16

| | | | |
|--------------------|---------------------------|----------------------|---------|
| Rédacteur : | | Approbateur : | |
| Toni Capoulade | | Toni Capoulade | |
| REVISIONS | | | |
| Date | Nature de la modification | | Version |
| 24/10/2020 | Création | | V1 |

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation** : 1500 heures. *Un positionnement en début de formation est réalisé pour affiner les besoins spécifiques et moduler les volumes horaires. La durée moyenne de formation est de 950 heures.*
- **Période de réalisation** :
 - *Entrée en formation : dernière quinzaine de septembre*
 - *Examen terminal : au mois de mai, examen de rattrapage au mois de juin (selon calendrier national)*
- **Horaires** : 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Rythme** : *formation continue, 28 heures par semaine en centre de formation.*
- **Inscription** : à minima 3 semaines avant le début de la formation
- **Confirmation d'inscription** : à l'issue du test d'entrée
- **Inscription à l'examen** :
 - UC1, pédagogie : inscription réalisée par le centre de formation auprès de la CPNE-EE
 - UC2, techniques et connaissances professionnelles : contrôle continu
 - UC3, technique équestre : inscription en ligne sur le site de la CPNE-EE depuis l'espace personnel de l'élève.
 - UC4, randonnée de trois jours en situation d'encadrement : inscription réalisée par le centre de formation auprès de la CPNE-EE
- **Modalité de déroulement** : *présentiel en centre de formation.*
- **Mise en situation** : Une mise en situation pédagogique en entreprise de 375 heures est prévue pour :
 - Expérimenter, en clientèle réelle, les situations d'encadrement et d'enseignement.
 - Découvrir le fonctionnement quotidien d'une entreprise de Tourisme Équestre.
 - Participer au travail de la cavalerie de Tourisme Équestre

Cette mise en situation se fait dans le cadre d'une convention tutorale tripartite.
- **Lieu de formation** : *La Louvière, 385 chemin de la Talaine 84410 Bédoin*

Cout de la formation

- *Formation de 950 heures, tarif horaire 7 €. Prix total de l'action de formation : 6650€*
- *Inscription au test d'entrée : 105€*
- *Inscription à l'examen certificatif : 105€*
- *Frais annexes* :
 - *Kit de base de tourisme équestre : 30€ (si besoin)*

| | | | |
|-----------------------|---------------------------|-----------------------|--|
| Rédacteur : | | Approbateur : | |
| <i>Toni Capoulade</i> | | <i>Toni Capoulade</i> | |
| REVISIONS | | | |
| Date | Nature de la modification | Version | |
| 24/10/2020 | Création | V1 | |



FORMATIONS ÉQUESTRES

UNE NOUVELLE IDÉE DES MÉTIERS DU CHEVAL

LA LOUVIÈRE FORMATIONS

385 chemin de la Talaine, 84410 BEDOIN

SIRET : 500 053 814 00017

